



Séance extraordinaire du 14 décembre 2023 Ordre du jour

À une séance **extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Kiamika pour l'adoption du budget 2024 et du Plan triennal d'immobilisation, séance dûment convoquée conformément à l'article 156 du Code municipal de la Province de Québec, séance tenue le 14 décembre 2023, à 16h25, au lieu ordinaire des séances du conseil, sont présents: Mesdames les conseillères, Annie Meilleur et Anne-Marie Meyran et Messieurs les conseillers, Michel Villeneuve et Christian Lacroix, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Dion. Les conseillères Mesdames Mélanie Grenier et Diane Imonti sont présentes en vidéoconférence.

Le greffier-trésorier et directeur général, Marc-André Bergeron, est présent.

Il est ordonné et statué ce qui suit :

2023-12-301

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michel Villeneuve et résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la présente séance extraordinaire. Il est 16h25.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption du budget 2024
3. Adoption du Plan triennal d'immobilisation
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2022-12-302

ADOPTION DU BUDGET 2024

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit adopter un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des projets et les montants prévus au programme sont conditionnels à l'obtention des financements respectifs, soit par règlement d'emprunt, soit par aides financières (subventions);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les prévisions budgétaires de 2024 en regard des revenus pour un montant de **2 846 063\$** et les prévisions budgétaires de 2024 en regard des dépenses et affectations pour un montant de **2 846 063\$**.

Dépenses

Administration	502 692 \$
Sécurité publique	250 295 \$
Voirie Municipale (transport routier, voirie, enlèvement de la neige)	1 123 728 \$
Hygiène du milieu	270 957 \$
Santé et bien-être	3 147 \$
Aménagement, urbanisme et développement	190 733 \$
Loisirs et culture	376 632 \$
Frais de financement	127 879 \$
Total	2 846 063 \$

Revenus

Taxes	1 399 957 \$
Paiement tenant lieux de taxes	125 605 \$
Services rendus	134 746 \$
Impositions de droits	28 530 \$
Amendes et pénalités	650 \$
Intérêts	8 000 \$
Autres revenus	428 150 \$
Transfert	701 954 \$
Affectations	18 471 \$
Total	2 846 063 \$

ADOPTÉE

2023-12-303

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code Municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE le plan triennal d'immobilisations se présente comme suit :

Plan Triennal Immobilisation - 2024

Titre du Projet	2024	2025	2026	Financement
Travaux public et infrastructure				
Construction d'un garage (CEMS)			1 050 000,00 \$	Règlement d'emprunt - Subvention RECIM (65%)
Réfection Chemin de la Lièvre	25 000,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$	Règlement d'emprunt -Subvention PAVL (85%)
Réfection Chemin Chapleau	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	Règlement d'emprunt - Subvention PAVL (85%)
Ponts Garneau, Deschambeault	40 000,00 \$			Activité d'investissement -Subvention
Pavage Rang 6				Activité d'investissement -TECQ
Réfection et Pavage Lac François				Activité d'investissement -TECQ
Gravelage Poulin				Activité d'investissement -TECQ
Gravelage Chapleau				Activité d'investissement -TECQ
Réfection Chemin lac Guérin	45 000,00 \$			Activité d'investissement -TECQ
Réfection Chemin Kar-Ha-Kon				Activité d'investissement -TECQ
Étude et préparation remplacement du ponton 190001		50 000,00 \$		Activité d'investissement -PAVL
Loisirs, culture et vie communautaire				
Mise à niveau de la salle communautaire		150 000,00 \$		Règlement d'emprunt - Subventions (75%)
Aménagement d'une salle multifonctionnelle (locaux hotel de ville)	20 000,00 \$	10 000,00 \$	5 000,00 \$	Subventions
Urbanisme et développement				
Borne électrique	40 000,00 \$			Subvention
Lumières de rue	4 500,00 \$	4 500,00 \$		Subvention et Activité d'investissement (Fonds de roulement)
Mise à niveau Sentier du ruisseau du Diable	20 000,00 \$			Subventions
Parc intergénérationnel du lac François	50 000,00 \$	50 000,00 \$		Subventions
Bonification amélioration Parc des générations		5 000,00 \$		Subventions
Bande de la patinoire		5 000,00 \$		Subventions
Administration				
Renouvellement informatique				
Total:	229 500,00 \$	279 500,00 \$	1 110 000,00 \$	

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2024-2026.

2023-12-304

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michel Villeneuve et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit levée. Il est 16h32.

Michel Dion, maire

Marc-André Bergeron, gref.-trés./d.g.

Je, Michel Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec .

Michel Dion, maire